



Agence Nigérienne de Promotion de l'Electrification en milieu Rural (ANPER)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DU NIGER

Projet d'Electrification Rurale par voie solaire Décentralisée en République du Niger.

Secteur : Energie

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : Mode de financement islamique – conforme à la Charia

N° de Financement : NER-1019

Le Gouvernement du Niger a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) pour le Projet d'Electrification Rurale par voie solaire Décentralisée en République du Niger, afin de couvrir le coût du Projet, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Le présent AMI s'adresse aux Consultants (bureaux d'ingénieur-conseil) des pays membres de la BID pour assurer les services de suivi des entreprises de travaux pour la construction, dans les régions de Tahoua et Dosso, de 3 centrales solaires PV avec stockage d'une capacité totale d'environ 9,5 MW et des réseaux de distribution MT (177 km) et BT (122 km) selon les trois points essentiels suivants : i) le respect des spécifications techniques, ii) le respect des coûts des marchés, iii) le respect des délais contractuels. Ces services se déclinent en principales activités spécifiques suivantes :

- La validation des études techniques ;
- Le suivi et le contrôle de l'exécution des travaux conformément aux normes en la matière ;
- La réception des équipements et travaux ;
- L'appui au suivi du fonctionnement de l'exploitation (suivi et contrôle des modifications et ajustements à apporter aux modes d'exploitation des réseaux de distribution et des centrales solaires PV).

Le niveau d'efforts estimé en expert-mois est de 179 mois.

L'Agence Nigérienne de Promotion de l'Electrification en milieu Rural (ANPER) invite les bureaux de Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- Expérience générale dans les Etudes et contrôle de travaux de construction de centrales solaires photovoltaïques;
- Expérience générale dans les Etudes et contrôle de travaux de réalisation de réseaux de distribution HTA/BT;
- Expérience spécifique en Contrôle de travaux de construction de centrales solaires photovoltaïques ;
- Personnel-clé permanent.

Le Personnel-clé ne fera pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BID concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût stipulée dans les Directives.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

shamidine12@gmail.com avec copie à rabotassiou73@gmail.com et iyahaya89@yahoo.fr.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : 08:30 à 15:30, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, télécopie ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 janvier 2021 à 10h00, heure locale.

AGENCE NIGERIENNE DE PROMOTION DE L'ELECTRIFICATION EN MILIEU RURAL (ANPER)

**Unité de Gestion des Projet
82, avenue de la radio, Dar-Es-Salam.
BP : 11577 Niamey- Niger ;
Tél : 20 35 01 73 ;**

E-Mail: shamidine12@gmail.com avec copie à rabotassiou73@gmail.com et iyahaya89@yahoo.fr

Le Directeur Général de l'ANPER

